

ENVIRONNEMENT

Mieux encadrer la circulation des motos et des 4 x 4

La Frane (Fédération de la région Auvergne pour la nature et l'environnement) vient de publier un petit guide à usage des maires pour la réglementation de la circulation des engins motorisés sur le territoire de leur commune.

Les élus trouveront dans ces pages les principes de la loi, les dérogations et les situations spécifiques, le statut juridique des voies et chemins, un rappel des pouvoirs de police du maire, des conseils pour la conduite d'un projet d'arrêté municipal sur le fondement du code général des collectivités territoriales...

C'est à la mairie de Durdat-Larequille (Allier) que les représentants de la Frane ont présenté leur guide, *La circulation des engins motorisés dans les espaces naturels*.

À usage des maires, il expose la réglementation municipale relative à la circulation des engins motorisés tels que les quads, motos ou 4 x 4, dans les espaces naturels.

Le livret est complété par des documents en ligne comme un modèle d'arrêté municipal. Il fait suite à

la volonté des maires de mieux réguler les pratiques des sports motorisés sur leur territoire.

Des dégâts matériels considérables

« On est démuni face au développement anarchique et incontrôlé des engins mécaniques, commente Jean-Pierre Bougerolle, maire de Durdat-Larequille. Ces pratiques créent des dégâts matériels considérables sur les chemins, et ce sont nos contribuables qui paient. Cela pose aussi un problème de sécurité, notamment avec les marcheurs et les vélos. C'est un scandale sur le plan écologique. Outre la pollution, cela fait des dégâts sur la faune et la flore. »

Jacques Debeaud, vice-président de la Frane, ajoute qu'il s'agit d'un « réel besoin, ressenti de manière aiguë depuis trois ou quatre ans » face à la « désinvolture de certains particuliers ou associations qui pratiquent ces sports de façon illégale hors chemin. » Il rappelle aussi que cela ne concerne pas les professionnels et notamment les agriculteurs et les éleveurs. ■

SOINS ■ L

Des e

Si la santé n'a elle a bien un proche des éle dentielles et f positions « certains candi tualité français Rhône-Alpes v une année ch le système de s

« Avant certa sitions, com pression de la ciale, la santé au cœur des ètre parce qu' sujet individu che à des qu sonnelles », Perrin, prési MfARA élu en dernier.

Contre la sup régime obli d'une assuranc le, la MfARA v le rôle import

EN CHIFFRE

4,2 mil
de personnes
dans la région
Auvergne-Rhône

227
mutuelles adh
à la MfARA.

La Montagne (Région) 6 février 2017